

ENIM	0	0	0	0	0
PNNIM	0	0	0	0	0
Autres	14	18	6	0	38
Total effectif	14	18	6	0	38
Part en %	36,84%	47,37%	15,79%	0%	100%

3.6.3.6 Institut Louis-Malardé (ILM)

Identité visuelle	
Adresse géographique du siège	Rue du 5 mars 1797, Papeete, Tahiti
Adresse postale	BP 30 – 98713 Papeete
Téléphone	40 41 64 65
Courriel	direction@ilm.pf
Site internet	https://www.ilm.pf/
Page Facebook	Institut Louis Malardé - ILM Papeete Facebook
Horaires d'ouverture	6h30 à 16h30 du lundi au jeudi – 6h30 à 15h30 le vendredi
Directrice	Madame Maire SABRE

Adresse géographique des annexes - antennes	Paea, PK26 – Centre de recherche W.A. ROBINSON - Laboratoire de recherche en entomologie médicale (INNOVENTOMO) - Laboratoire de recherche sur les biotoxines marines (CIGUAPROD) - Laboratoire des substances naturelles & médicinales - Laboratoires relais Centre APATEA, Pajara - Laboratoire d'analyses de biologie médicale (LABM)
Téléphone	- Entomologie médicale : 40 43 28 73 - Biotoxines marines : 40 50 00 70 - LABM Pajara : 87 00 43 71
Horaires d'ouverture	- Entomologie médicale : 7h30 à 15h30 du lundi au jeudi – 7h30 à 14h30 le vendredi - Biotoxines marines : 7h30 à 15h30 du lundi au jeudi – 7h30 à 14h30 le vendredi - LABM Pajara : 6h00 à 14h00 du lundi au jeudi – 6h00 à 13h00 le vendredi

Cadre réglementaire

Création et organisation

- Délibération n° 2000-114 APF du 28 septembre 2000 relative à l'Institut Louis-Malardé
- Arrêté n° 1834 CM du 29 décembre 2000 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé 'Institut Louis-Malardé'

Nomination du directeur

- Arrêté n° 2147 CM du 29 novembre 2023 portant nomination de Mme Maire Sabre en qualité de directrice générale de l'Institut Louis-Malardé

Ministère de tutelle (au 31 décembre 2025)

Le Ministère de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée (MSP).

Présentation générale et attributions

L'ILM concourt par ses prestations de service et ses actions propres à la préservation de la santé, de l'hygiène publique et de l'environnement naturel. À cette fin, il est plus particulièrement chargé des missions suivantes :

- Il exécute, dans le domaine biomédical, des programmes de recherches définis en relation avec la politique générale de santé décidée par le gouvernement de la Polynésie française ou sur commande de ce dernier ;
- Il peut également entreprendre des recherches concourant à la protection de l'environnement et à la valorisation du patrimoine naturel de la Polynésie française, dans la perspective du développement durable de son économie ;
- Il a vocation à participer aux actions de prévention, de diagnostic et de traitement des maladies et à prendre part, à ce titre, à la veille sanitaire en matière d'hygiène et de salubrité publique et de lutte contre les maladies, notamment par la réalisation d'analyses des eaux et des aliments, aux campagnes de prévention sanitaire et d'information ou d'éducation du public, à la réalisation d'enquêtes, tests et analyses dans ces domaines ;
- Les analyses de biologie médicale relatives au diagnostic, hors tests de diagnostic rapide, et au suivi de la dengue, du Zika, du chikungunya, ainsi que de tout nouvel agent infectieux à l'origine d'une alerte sanitaire, sont réalisées par les laboratoires de l'institut Louis-Malardé, pour le compte de la direction de la santé, de l'agence de régulation de l'action sanitaire et sociale et du Centre hospitalier de la Polynésie française.
- Il participe à la formation des personnels de la recherche et des agents du service public de la santé ;
- Il réalise les examens de veille sanitaire et de biologie médicale pour le compte de la direction de santé et de l'agence de régulation de l'action sanitaire et sociale ;
- Il réalise également des examens de biologie médicale pour le compte des établissements privés de soins ou sur ordonnances des praticiens libéraux ;
- Il peut procéder à l'acquisition et à la vente de sérums, vaccins et autres produits ou accessoires ou prestations nécessaires à la prévention et au traitement d'affections menaçant la santé ;
- Il peut procéder à la vente de produits, matériels, systèmes ou prestations issus de la valorisation de ses projets et programmes de recherche ;
- Il peut procéder aux opérations suivantes : importation, exportation, acquisition, détention, transport, offre, cession, production de semences et plants agricoles.

Situation budgétaire et financière au 31 décembre 2025

Compte financier provisoire

Intitulé	Section I - Fonctionnement	Section II - Opérations en capital	Total
Recettes	1 480 081 371 FCFP	264 342 051 FCFP	1 744 423 422 FCFP
Dont subventions reçues de la Polynésie française	340 000 000 FCFP	77 650 000 FCFP	417 650 000 FCFP
Dépenses	1 664 609 253 FCFP	245 319 435 FCFP	1 909 928 688 FCFP
Résultats	-184 527 882 FCFP	19 022 616 FCFP	-165 505 266 FCFP
Montant du fonds de roulement	- En valeur : 458 978 499 FCFP - En nombre de jours : 111 jours environ		

Bilan social de l'établissement du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Montant total des traitements de base	672 318 259 FCFP
Montant total des charges sociales	177 718 269 FCFP
Montant total des heures supplémentaires	4 100 000 FCFP
Montant total des avantages et indemnités accordées aux salariés	24 789 460 FCFP
Montant des dépenses de formation	2 300 000 FCFP

Nombre d'effectifs présents et payés au 31 décembre 2025

	A/CC1	B/CC2	C/CC3	D/CC4	D/CC5	Total
Stagiaire FPT	0	0	0	0		0
Titulaire FPT	2	0	0	0		2
ANFA	1	9	0	0		10
CEAPF	0	0	0	0		0
FEDA	0	0	0	0		0
ANT	9	6	2	3		20
ENIM	0	0	0	0		0
PNNIM	0	0	0	0		0
Autres	22	39	4	8		73
Total effectif	34	54	6	11	0	105
Part en %	32,38%	51,43%	5,71%	10,48%	0%	100%

Actions mises en place en matière de modernisation en 2025

Engagement	% de mise en œuvre	Détail de réalisation et commentaire
Station photovoltaïque à Papeete	100 %	Mise en service mi-2025. Cette station produit les 2/3 de la consommation électrique en journée et engendre des économies de charges. Subvention de la Polynésie française 26 M FCFP.
Renouvellement du système d'information et de l'infrastructure informatique	100 %	Subvention de la Polynésie française 35 M FCFP.
Installation de la chaîne analytique Chimie/Immuno-chimie/Sérologie au laboratoire de biologie médicale	100 %	Modernisation des équipements du laboratoire permettant une rapidité d'analyse accrue et une rationalisation des ressources humaines.
LABM Papara	100 %	Ouverture d'un laboratoire de biologie médicale à Papara, le 24 décembre 2025.
Site web agenda RDV	100 %	Mise en place d'un agenda en ligne pour la prise de rendez-vous au laboratoire d'analyses de biologie médicale.
Prélèvements Bora Bora	100 %	Centralisation de la collecte des échantillons pour les patients de Bora Bora pour améliorer la phase pré-analytique et la qualité de la prestation d'analyses.
Signalétique	100 %	Amélioration de la signalisation du secrétariat médical et de l'accès au laboratoire de biologie médicale pour les personnes à mobilité réduite.
Logiciel de gestion des congés	100 %	Dématérialisation de la gestion des congés pour les agents de l'ILM.

3.6.3.7 Office des postes et télécommunications (OPT)